

Cela ressemblait à un beau rêve, mais à mon avis, plus vite on fera le relevé des possibilités qu'apporterait cette dérivation, mieux les intéressés comprendront le problème. Je ne m'oppose nullement à ce projet, ni à ce qu'on aménage une voie maritime dans une partie de cette région. Mais il y a peu de chance, je pense, qu'on l'aménage de Montréal à la baie James pour le transport lourd. Je n'espère pas voir cela de mon vivant.

Le ministre a expliqué de façon assez détaillée ses devoirs en matière de pollution et le travail qu'on fait dans ce domaine. Je suis heureux d'entendre certains candidats à la direction du parti libéral faire ce que je considère comme des déclarations utiles concernant la pollution de la voie maritime dans le bassin hydrographique d'Ottawa. L'un des candidats a dit que c'était une honte. Nous le savons depuis assez longtemps. A mon avis, voilà un domaine où le gouvernement fédéral serait sage en partageant ses responsabilités.

M. Cowan: Le député me permet-il de lui poser une question. Je voudrais lui demander quel ministre a déclaré que la pollution de la rivière Ottawa était une honte et comment il se proposait d'y remédier lorsqu'il deviendrait chef du parti libéral? A-t-il expliqué pourquoi il ne faisait rien à ce sujet actuellement?

M. Peters: Il est peut-être plus facile pour un candidat que pour le prochain premier ministre du Canada de trouver une solution. Je ne prétends pas que les promesses électorales, même celles des députés libéraux, seront nécessairement tenues. J'ai été simplement heureux d'apprendre qu'il savait que c'était là un problème.

● (4.20 p.m.)

J'aimerais parler de la ligne de partage des eaux de l'Ottawa qui m'a fort intéressé. Je me suis préoccupé d'un autre ministère à cet égard, parce que nous semblons n'avoir aucun contrôle sur cette voie d'eau. On fait flotter 500,000 cordes de bois à pâte sur le lac Témiscamingue, et cela constitue une industrie très importante pour le Nord du Québec et de l'Ontario. Nous n'avons pu régulariser ce flottage simplement parce que la saison en est trop longue. En réalité, ce n'est pas du flottage de rivière. Les billes y sont halées par des remorqueurs, et ce procédé prend tout l'été à cause de la quantité de grumes.

En réalité, ce qui me préoccupe, ce sont les fluctuations du niveau de la rivière qui ont un

rapport avec la pollution, dans la région. Parfois, l'orifice des canalisations d'égouts des villes riveraines est exposé à l'air, de sorte qu'on peut voir les eaux d'égouts se déverser dans le lac. Je suppose que le ministre parlait de la Direction des ressources hydrauliques d'Ontario lorsqu'il disait que parfois nous n'obtenons pas toute la collaboration que Toronto devrait nous accorder. J'ai éprouvé ce sentiment moi aussi lorsque les autorités en cause ont insisté pour que j'effectue nombre de modifications dispendieuses là où je demeure, près du lac, mais ont négligé les municipalités riveraines. Il ne m'a pas semblé que j'aggravais ce problème tout à fait autant que ces municipalités.

Dans le passé, la loi a changé tellement souvent qu'on a accordé certaines permissions à l'Hydro-Ontario et à l'Hydro-Québec. Ainsi, le ministère des Travaux publics a permis à l'Hydro-Québec d'ouvrir le nouveau barrage pour laisser passer une certaine quantité d'eau, mais il ne lui a pas dit quand le fermer. A la fin du week-end, le niveau de l'eau avait monté de 14 pouces. Personne n'exerce vraiment un contrôle. Personne n'envisage ce qui va se passer à Ottawa ou dans les régions situées en aval du barrage. Un certain contrôle est nécessaire, mais aucun n'a encore été institué.

J'aimerais dire quelques mots du service de la cartographie. Voilà un domaine où, à mon avis, le Canada est très en avance sur la plupart des autres pays du monde. Nous avons le plus long littoral et, probablement, le plus vaste territoire vierge qui soient au monde. Les procédés de cartographie que nous avons pu mettre au point au Canada ne le cèdent à aucun autre. L'outillage de reproduction que nous employons pour lever les cartes est probablement le meilleur qui existe. Je comprends que de nombreux pays s'intéressent aux techniques que nous avons pu mettre au point dans ce domaine.

Le ministre pourrait peut-être songer à ce domaine, lorsque nous parlerons de l'aide aux pays étrangers. J'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs ministres de pays de l'Afrique orientale la façon dont le Canada pourrait leur venir en aide. Comme de nombreux Canadiens hésitent à faire une contribution générale, sous forme d'aide extérieure mais sont disposés à fournir une assistance technique, et comme un des problèmes de ces pays est leur incapacité à établir un service de cartographie chargé d'effectuer des relevés de